



**Direction générale des services
Direction des affaires juridiques et institutionnelles**

**Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du lundi 3 juin 2024**

N° 01 – D. 03.06.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois juin à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Yassine LAKHNECH, président de l'Université Grenoble Alpes.

Point à l'ordre du jour :

1. Election de la vice-présidente du conseil d'administration

Membres présents : LAKHNECH Yassine, BARRIERE Florian, GAUSSIER Éric, PODEVIN Florence, PROTASSOV Konstantin, SAMUEL Karine, THIBAUT Pierre, ADAM Véronique, BERTHAUD Pierre, DANJEAN Vincent, MANDIL Guillaume, MONDET Julie, WEST Caroline, CANTAROGLOU Frédéric, DELABALLE Anne, FIBRANE Ahmed, FORESTIER Gérard, GUINET Éric, VAN DER HEIJDE Caroline, BERGOT Anouk, DOULAT Léonce, DUJEU Ambre, DUSSERRE-BRESSON Louise, SAKPA Samuel, BEAUMONT Marianne, CORVAISIER Bénédicte, BOLZE Catherine, LABRIET Pierre, DESPREZ Frédéric, PELLA Dominique, BOISTARD Pascal, FEIGNIER Bruno, MAÛR Anne-Marie, SIMIAND Marie-Christine.

Membres représentés : GERRY-VERNIERES Stéphane (donne procuration à GAUSSIER Éric), PLANUS Emmanuelle (donne procuration à DANJEAN Vincent), BERNARD Marie-Julie (donne procuration à FIBRANE Ahmed), QUINTON Jean-Charles (donne procuration à PODEVIN Florence), KETFI Bilal (donne procuration à DUJEU Ambre), DARAGON Nicolas (donne procuration à BOLZE Catherine), FRAISSE Marjorie (donne procuration à FEIGNIER Bruno), MOUTON Sophie (donne procuration à CORVAISIER Bénédicte).

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'UGA,

Considérant que Monsieur LAKHNECH Yassine propose la candidature de Madame Anne-Catherine FAVRE au poste de vice-présidente du conseil d'administration ;

Considérant que Madame FAVRE Anne-Catherine a été invitée à présenter son programme et à répondre aux questions des administrateurs ;

Considérant qu'à l'issue de ce débat, il a été procédé à un vote à bulletin secret (avec passage dans l'isoloir) ;

Considérant que la majorité requise est la majorité absolue des membres présents ou représentés du conseil d'administration au premier tour et la majorité absolue des suffrages exprimés aux tours suivants le cas échéant ;

Après dépouillement, le résultat du scrutin est le suivant :

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	42
Membres présents	34
Membres représentés	8
Nombre de votants	42
Voix favorables	24
Voix défavorables	18
Abstention	0

Au regard des votes, Madame FAVRE Anne-Catherine est élue vice-présidente du conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes au premier tour de scrutin à la majorité absolue des membres présents et représentés du conseil d'administration.

Publié le : 05/06/2024

Transmis au Rectorat le : 05/06/2024

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 3 juin 2024

Le Directeur général des services,
Jérôme PARET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.